

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 9 / N° 22 / 13 février 2024

Rappel

Campagne sur l'hygiène des mains : *Ensemble, prévenons les infections!*

En novembre dernier avait lieu dans les huit centres hospitaliers le lancement de la campagne *Ensemble, prévenons les infections*, invitant les usagers ainsi que les travailleurs de la santé à collaborer et à s'unir afin de diminuer la propagation des infections dans nos installations.

Depuis, les usagers sont donc impliqués à titre de partenaires de la sécurité de leurs soins et invités à vous encourager à la bonne pratique de l'hygiène des mains. La campagne se

veut bienveillante, dans une approche sympathique et invite au respect mutuel.

Pourquoi déployer cette campagne?

L'hygiène des mains est une pratique essentielle en matière de prévention et contrôle des infections (PCI) et demeure une priorité organisationnelle préconisée par la haute direction ainsi qu'Agrément Canada. Puisque l'amélioration des taux est de mise pour atteindre la cible de 80 %, nous souhaitons que cette approche, appuyée



par la littérature, nous aide à atteindre les objectifs en matière de sécurité des soins.

Nous comptons sur votre ouverture, votre responsabilisation et votre professionnalisme pour faire de cette campagne un succès.

Centre Thérèse-Martin : téléphonie IP dans tous les locaux

Le nouveau système de téléphonie IP est maintenant opérationnel au CRDI-TSA et CRDP Thérèse-Martin de Rivière-Ouelle. Prenez note que tous les numéros de poste ont changé, mais que les numéros principaux et les numéros de télécopieur demeurent les mêmes.

Pour connaître les nouvelles coordonnées de vos collègues du CRDI-TSA et CRDP Thérèse-Martin, consultez le [Bottin du CISSS](#) ou suivez les options du menu téléphonique de l'installation.

Pour en savoir plus et consulter les outils disponibles, visitez la section [Projets majeurs de l'intranet](#).

La migration vers GESPHARx8 s'est poursuivie au Kamouraska et au Témiscouata

C'est dimanche qu'avait lieu le déploiement de GESPHARx8 au Kamouraska et au Témiscouata. Une fois de plus, la présence sur le terrain et la coopération entre les équipes ont facilité l'opération. Nous nous rapprochons de notre objectif : la migration complète de nos systèmes d'information et de gestion du circuit des médicaments vers un environnement 100 % GESPHARx8. Merci à chacun d'entre vous!

N'OUBLIEZ PAS : Modifications des pratiques cliniques
Dès l'implantation de GESPHARx8, vous devez utiliser

PandaWebRx et supprimer les versions locales des guides d'administration. Les nouvelles versions des [outils et pratiques cliniques](#), la liste des médicaments dangereux ainsi que les [formations](#) sont disponibles dans la section GESPHARx8 de l'intranet.

Le guide de préparation et d'administration des médicaments associé à PandaWebRx est accessible en tout temps, sans devoir passer par un compte utilisateur, dans la section Applications informatiques > Cliniques > PandaWebRx.



Vous avez des questions à propos de GESPHARx8?

Référez-vous à la [foire aux questions](#), à votre gestionnaire ou à l'équipe de projet par courriel au projet.pharmacie.dri.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

La Mitis, La Matanie et La Matapédia tenez-vous prêts!
On déploie chez vous le 17 mars prochain.

Prix Distinction

Les prix Distinction sont en cours!

Jusqu'au 8 mars 2024, les employés, gestionnaires et médecins sont invités à faire briller leurs bons coups en soumettant une ou des candidatures à l'aide du formulaire disponible au cisssbsl.com/distinction.

Participez en grand nombre !

AVIS DE RECHERCHE

SUPERVISEUR DE STAGE

TRAVAIL SOCIAL
ÉDUCATION
SPÉCIALISÉE
PSYCHOÉDUCATION



Automne 2024 - hiver 2025

Toute personne intéressée ou qui aimerait recommander un superviseur est priée de remplir le formulaire disponible dans l'intranet.
Date limite : 15 mars 2024

Vous avez des questions?
enseignement.dsmer.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Relocalisation des activités de vaccination du Kamouraska

La Direction Optilab souhaite vous informer que les services de vaccination contre les virus respiratoires au Kamouraska sont relocalisés à Rivière-Ouelle depuis le 7 février dernier.

Pour prendre rendez-vous :

- Clic Santé
- Téléphone (sans frais) : 1 877 644-4545

Gestion des jours fériés – accumulation, reprise, paiement

En prévision des fériés à venir, veuillez consulter la note de service, [disponible dans la nouvelle intranet du 8 février dernier](#), concernant les démarches à suivre pour bien gérer les jours fériés (banque et reprise).

Un accès plus facile au dépistage du cancer colorectal et à la détection du streptocoque A

Deux nouveaux services sont maintenant offerts à la population dans les points de service locaux (dépistage) du Bas-Saint-Laurent, sur rendez-vous seulement, à partir du site Clic Santé ou par téléphone au 1 888 862-3487.

Dépistage du cancer colorectal

Ce dépistage est désormais offert sans ordonnance afin d'augmenter le nombre de personnes qui se font dépister chaque année et ainsi détecter ce cancer avant l'apparition des symptômes.

Le dépistage du cancer colorectal s'adresse aux personnes âgées de 50 à 74 ans ou aux personnes de 49 ans

et moins dont un ou plusieurs membres de leur famille ont déjà reçu un diagnostic de cancer colorectal. Il ne s'adresse pas aux personnes ayant déjà reçu un diagnostic de cancer colorectal au cours de leur vie ou ayant reçu un résultat pour un test RSOSi (recherche de sang dans les selles) au cours des deux dernières années.

Lors du rendez-vous, le personnel infirmier fera une évaluation clinique par téléphone afin de confirmer l'admissibilité au service.

Détection du streptocoque A

Les personnes âgées de 3 ans et plus qui ont des symptômes de mal de gorge, de fièvre, de

sensibilité ou de gonflement au niveau des ganglions du cou, de douleur en avalant et qui répondent aux critères de l'ordonnance collective 2018-OC-INF-28 pourront prendre rendez-vous pour obtenir une évaluation infirmière et la détection par un test rapide du streptocoque A. Si le résultat du test s'avère positif, une ordonnance d'antibiothérapie sera alors remise.

Pour plus d'information, consultez l'intranet :

[Dépistage du cancer colorectal](#)

[Détection du streptocoque A](#)

En bref

Résultats des travaux d'évaluation du maintien de l'équité salariale

Le 20 décembre 2023, le Conseil du trésor a affiché les résultats des travaux d'évaluation du maintien de l'équité salariale 2020 du programme d'équité salariale visant le personnel salarié des secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Consultez les résultats [dans la nouvelle intranet du 7 février dernier](#).

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent répond aux exigences d'Agrément Canada

Notre organisation a été soumise de 2018 à 2023 au processus d'évaluation mené par l'organisme indépendant Agrément Canada. Avec un taux de conformité global de 93,7 %, le CISSS complète avec succès ce processus d'évaluation rigoureux en répondant aux exigences fondamentales du programme d'agrément.

Les maisons des aînés et alternatives du Bas-Saint-Laurent occupées à 100 %

La Direction du programme d'hébergement de longue durée et la Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique sont heureuses d'annoncer que les deux maisons des aînés et alternatives (MDAA) du Bas-Saint-Laurent affichent maintenant un taux d'occupation de 100 %. Ainsi, 120 personnes occupent les dix maisonnettes de la MDAA de Rivière-du-Loup et 72 personnes résident dans les 6 maisonnettes de Rimouski.

Pour plus de détails, [consultez la nouvelle intranet du 6 février dernier](#).

Feuillets fiscaux 2023 et formulaires d'impôt pour les dépenses relatives au télétravail

Feuillets fiscaux 2023

Les feuillets fiscaux seront postés, d'ici la fin février, pour les personnes :

- qui ont quitté l'organisation durant l'année 2023 ou qui la quitteront d'ici le 24 février 2024;
- qui sont en congé longue durée (retrait préventif, maternité, parental, maladie, etc.).

Pour le personnel actif, nous vous confirmons que vos feuillets fiscaux sont actuellement disponibles dans l'application Logibec GCH Espresso.

Pour plus de détails, veuillez lire la [note de service Feuillets fiscaux 2023](#), disponible dans la nouvelle intranet du 8 février dernier.

Formulaires pour les dépenses relatives au télétravail

Si vous avez travaillé à votre domicile entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, vous devez valider et demander, si applicable, une déduction de vos dépenses liées à votre télétravail sur vos déclarations de revenus.

Pour connaître les directives, consultez la [note de service](#), qui se trouve dans la nouvelle intranet du 8 février dernier.

Rappel Programmes de vacances estivales 2024



La planification des vacances pour la période estivale est en cours pour l'ensemble des installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent et Optilab Gaspésie. Celle-ci s'effectue exclusivement par Logibec GCH Espresso, sous la rubrique *Vacances*.

Pour plus de détails, veuillez consulter [la note de service](#) et le document [Outil de l'employé - Programme de vacances](#) disponible dans la nouvelle intranet du 9 février 2024.

Possibilité d'adhérer à un horaire de sept jours de travail consécutifs et de sept jours de congé consécutifs

Vous pouvez faire une demande pour adhérer à un horaire de sept jours de travail et de sept jours de congé consécutifs, sur une base volontaire, si vous faites partie des catégories de personnel 1, 2 et 3 travaillant sur des unités 7/7 et répondant aux conditions d'admissibilité ainsi qu'aux règles applicables.

Vous avez jusqu'au 15 mars 2024 pour signaler à votre gestionnaire immédiat votre désir d'y participer.

Note importante : Même si vous souhaitez adhérer à l'horaire 7/7, vous devrez inscrire votre préférence de vacances selon le paragraphe 11.12 des dispositions locales de la convention collective pour la période normale de congé annuel pour la catégorie 1 et selon le paragraphe 11.10 des dispositions locales de la convention collective pour les catégories 2 et 3.

Pour la catégorie 1, les critères d'admissibilité et les modalités applicables sont disponibles à l'annexe 2 des dispositions locales de la convention collective sur l'intranet, [dans la section Directions administratives > Direction des ressources humaines... > Conventions collectives locales](#).

Pour vous inscrire, le formulaire est dans l'intranet, [dans la section Directions administratives > Direction des ressources humaines... > Activités de remplacement](#).